

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-2

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

AUDEMBERT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La Terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.



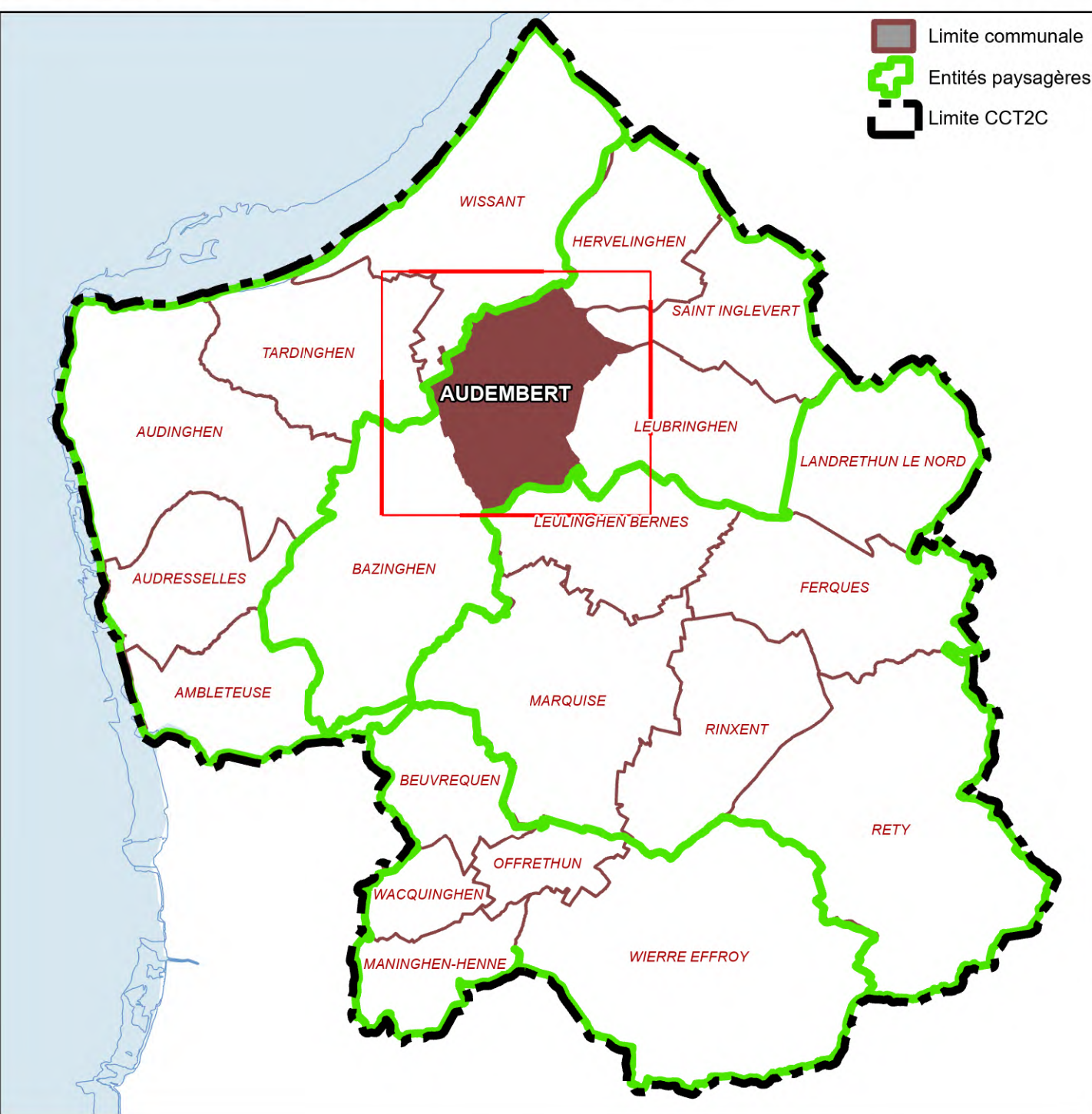
BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - ▨ Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - ▨ Zone d'aléa d'effondrement localisé faible (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'effondrement localisé moyen (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'effondrement de terrain faible (AG)
 - ▨ Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- ▨ Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
- Cavité souterraine**
- ▨ Cavité souterraine
 - ▨ Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa très fort

- INFORMATIONS DE FOND DE PLAN**
- ▨ Bâti Cadastre
 - Bâti non présent sur le cadastre
 - ▨ Parcelle Cadastre
 - ▨ Limite communale
 - ▨ Contours de la Terre des 2 Caps
 - ▨ Hydrographie
 - ▨ Cimetières
 - ▨ Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - ▨ Linières divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100		Espace	
	Fort à très fort	Fort à très fort	Partie Actuellement Urbainise	Partie Non Actuellement Urbainise
Fort à très fort	Rouge	Rouge		
Faible à moyen	Bleu	Bleu		
Faible à moyen				
Nul				

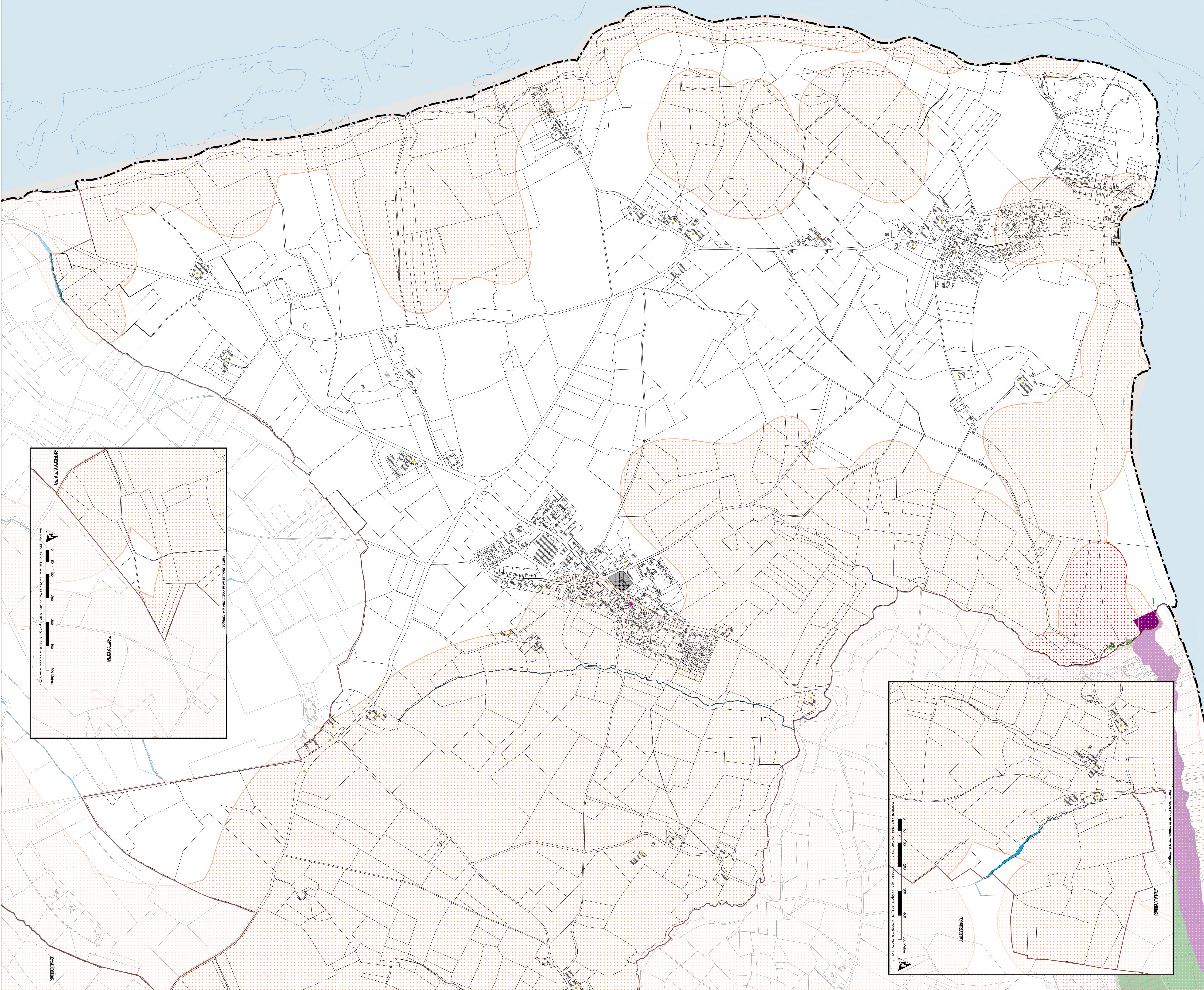
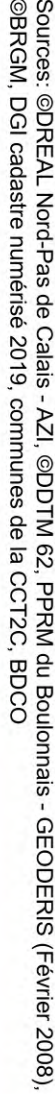
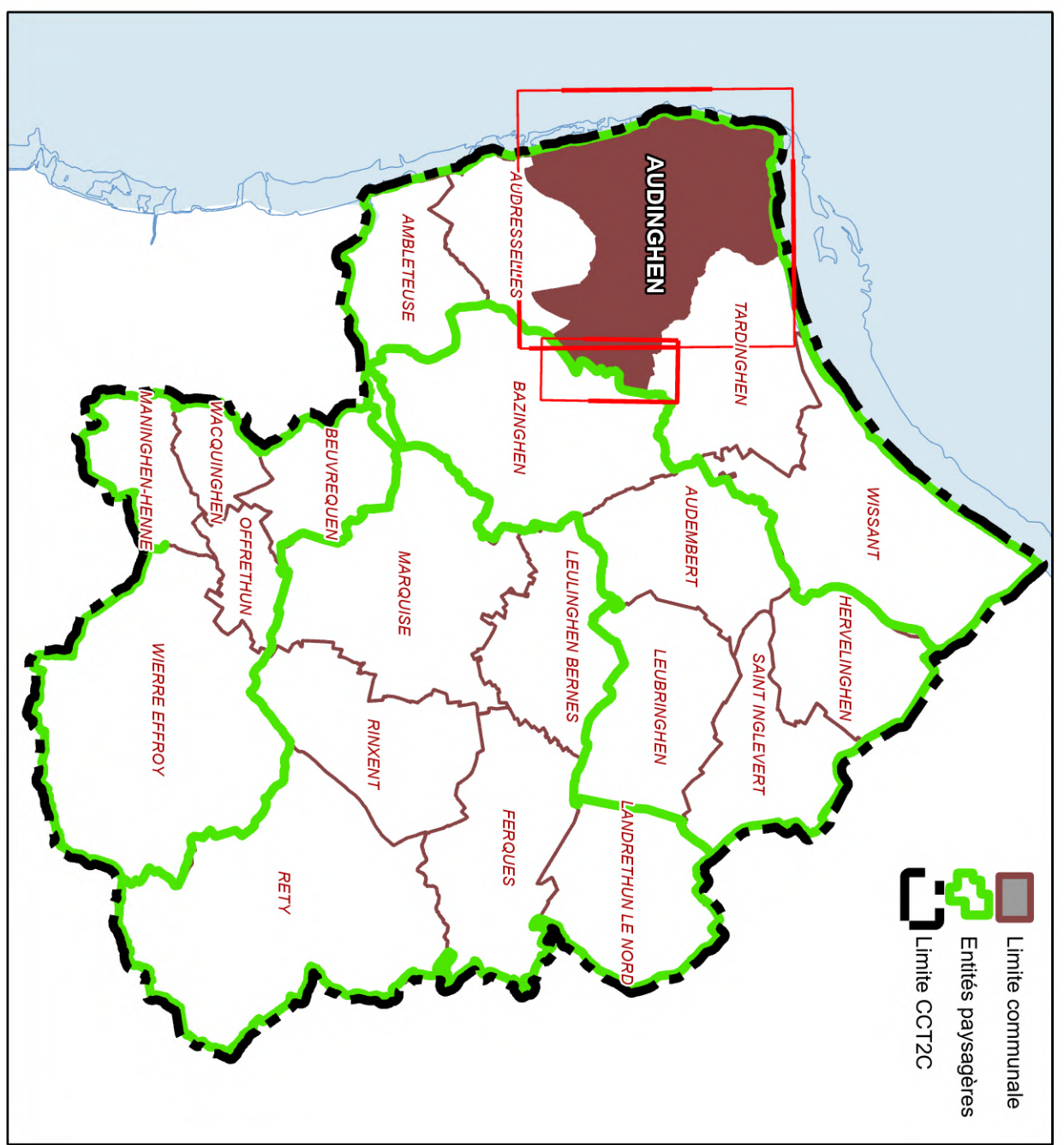
À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- ▨ pour les sites de rupture et surverse
- ▨ pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Conditions extrêmes	Espace	
	Espace Non Urbanisé	Espace Urbanisé
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement		
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Très faible accumulation		





PLAN REGLEMENTAIRE C-4

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

AUDRESSELLES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La Terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U intercommunal.



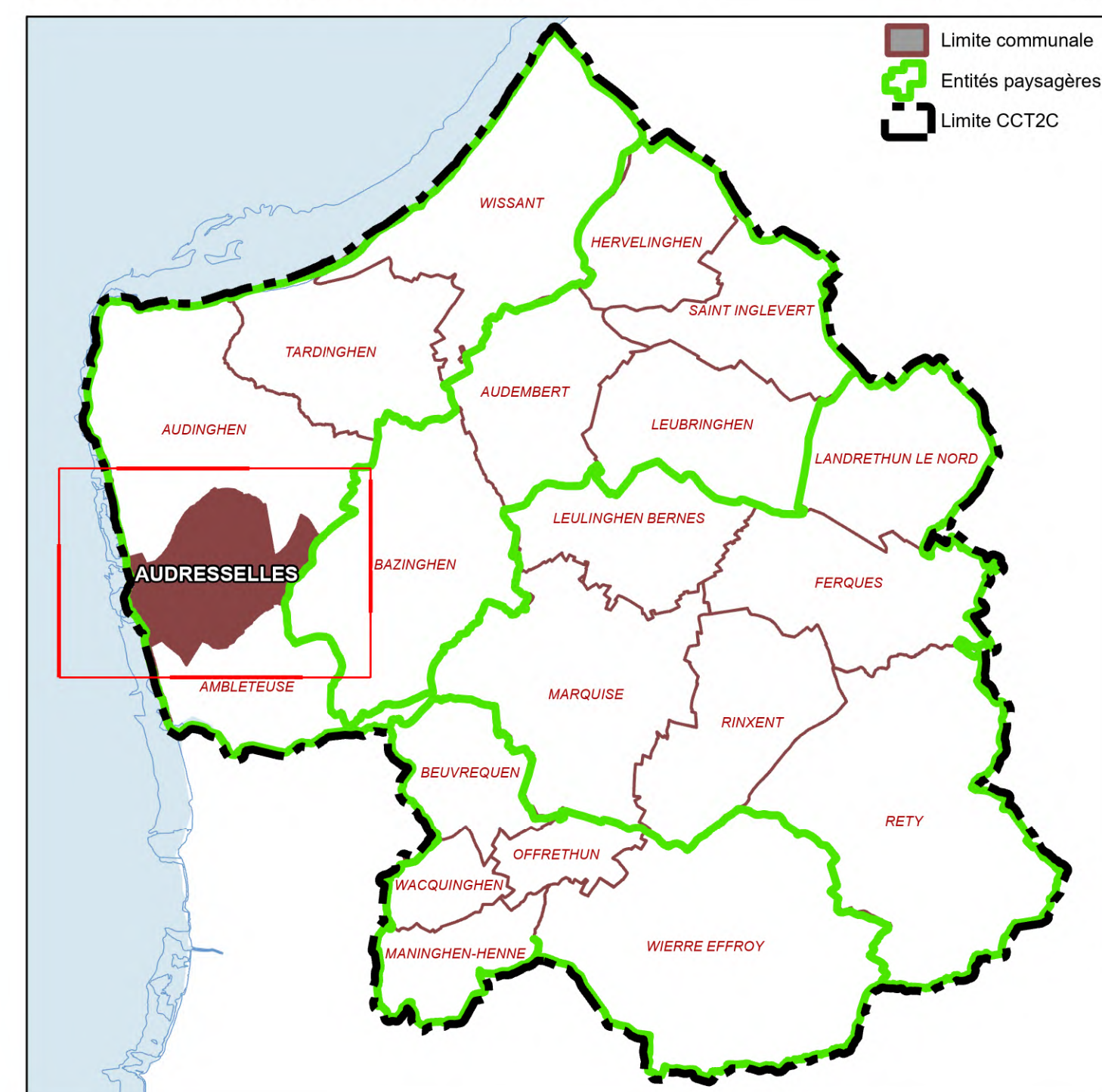
APPROBATION LE : 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019



MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRET DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRET DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende : ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AM)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé fort (AF)
 - Zone d'aléa de glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa de tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible

- INFORMATIONS DE FOND DE PLAN**
- Bâti Cadastre
 - Bâti non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Linéaires divers

Zonage du PPRL	
Aléa de référence	Aléa 2100
Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à moyen	Fort à moyen
Fort à faible	Fort à faible
Fort à très faible	Fort à très faible
Fort à nul	Fort à nul
Fort à nul	Fort à nul
Fort à nul	Fort à nul
Fort à nul	Fort à nul
Fort à nul	Fort à nul

À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)	
Aléa de référence	Emprise
Conditions extrêmes	Espace Non Urbanisé
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé
Accumulation moyenne et écoulement	Vert clair
Faible accumulation	Vert clair
Très faible accumulation	Vert clair



Sources : GDRAL Nord-Pas de Calais - AZI, GDRAL 62, PPRM du Boulonnais, GDRAL, DGI cadastre numérisé 2024, communes de la CCT2C, BSCO

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

BAZINGHEN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 axes du 11 juin 2015 approuvant la relance du P.L.U. intercommunal.

Le Maire
D. P. 60
62000
NANCY-2015

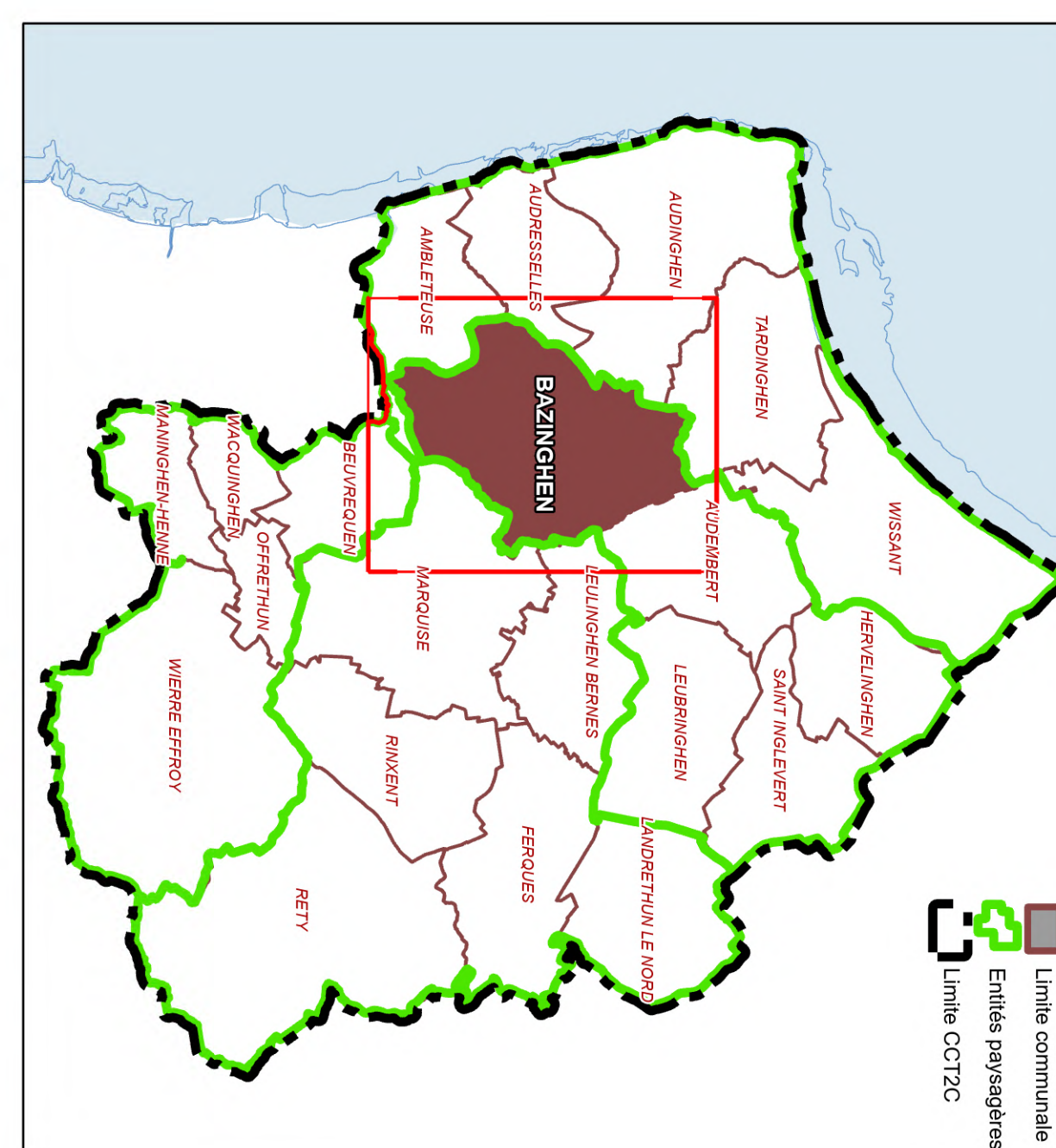
Le Président
F. BOUCLET

BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT

- Révision n°1 = 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
- 2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
- APPROBATION : 11 Juin 2025



Localisation de la commune sur le territoire de la CCT20

1/100 000 ème

Légende :
ÉLÉMENTS ID

IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

Installation classée pour l'environnement
 ▲ ICPEa

- **Autre exploitation agricoles (dont RSD)**

Alés minier
● Puits de mine

- Zone d'aléa d'émission de gaz de mine fa

Alés retrait-gonflement des argiles

- Alfa moyen**

For	False
False	False

Abba	Enkon
Atas da difference	Partis Anzafemest Utenkash
Foat a titeb fot	Partis Anzafemest Utenkash
Fabte a moynen	Partis Anzafemest Utenkash
Foat a titeb fot	Partis Anzafemest Utenkash
Fabte a moynen	Partis Anzafemest Utenkash
Foat a titeb fot	Partis Anzafemest Utenkash
Fabte a moynen	Partis Anzafemest Utenkash
Nol	Partis Anzafemest Utenkash

Zonage du PPRI (Wimereux)

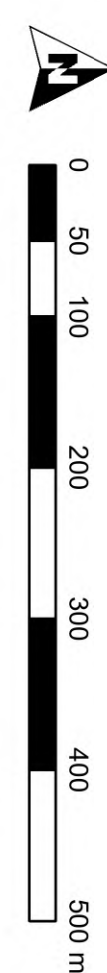
Atas de referência	Espex	Esquema Literário ¹
Condições estranhas		
Forma acumulação de Fato: conhecimento	Verbal focal	Rouge
Acumulação: movimento e deslocamento		
Fausto: acumulação	Verbal cênico	Brau
Tudo sobre acumulação		

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

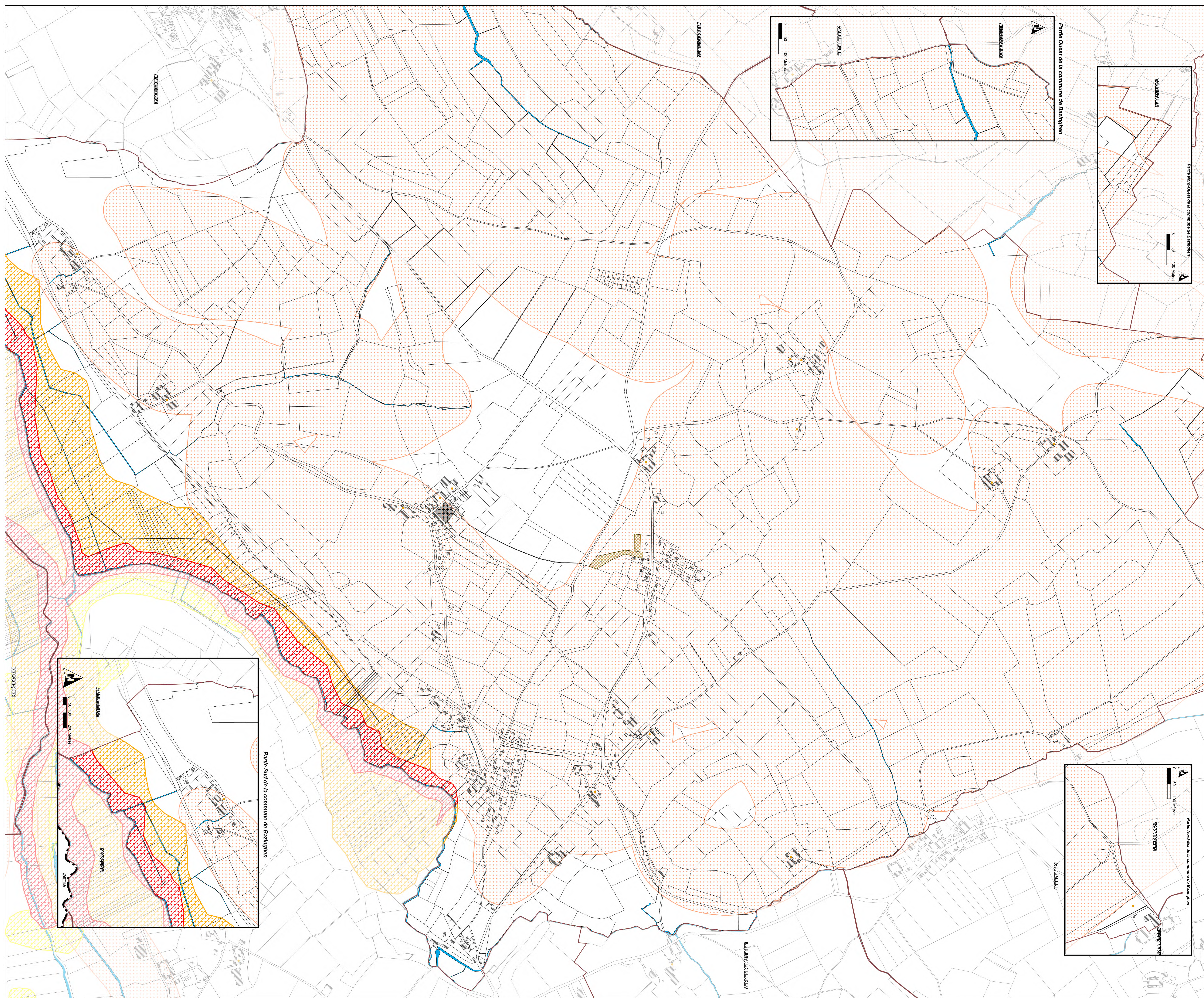
-  dall'edilizia
 • Batti non present sur le cadastre
 Parcelle Cadastre
 Limite communale
 myologie
 Cinquantes
 Aéroport, aérodrome, stade
 équipement sportif
 — Lignes divers

C Contours de la Terre des 2 Caps

- C** Contours de la Terre des 2 Caps



Sources: ©DREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©BDTM 62, PPRM du Boulonnais
©BRGM, DGI cadastre numérisé 2024, communes de la CC12C, BDCCO



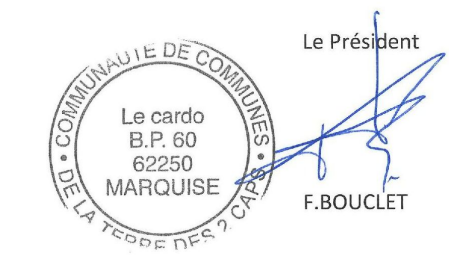
PLAN REGLEMENTAIRE C-6

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

BEUVREQUEN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U intercommunal.



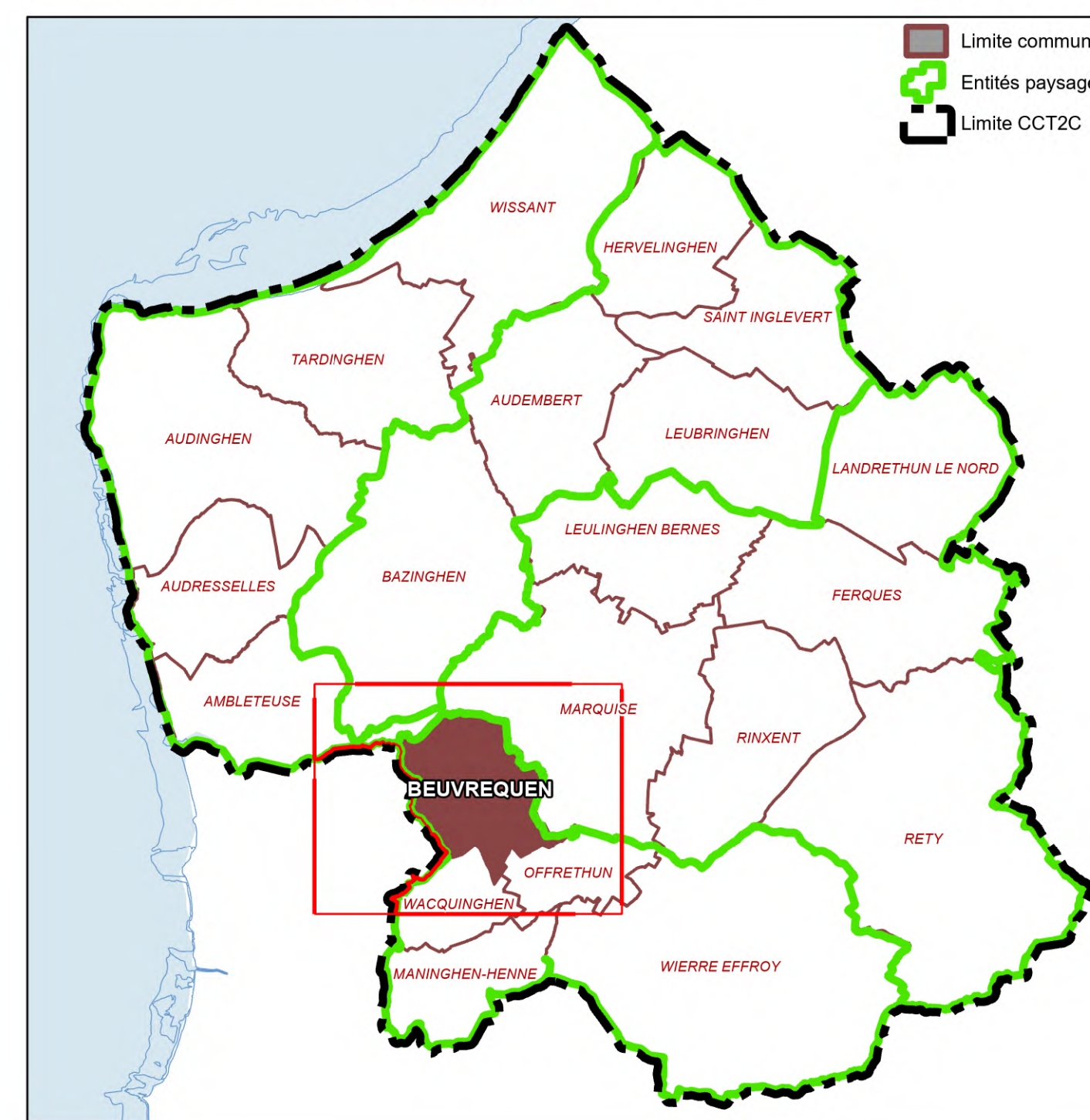
APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRET DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRET DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende : ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé moyen (AM)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- Bâtiment**
- Bâtiment présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
- Hydrographie**
- Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Linéaires divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100		Espace	
	Fort à très fort	Fort à très fort	Partie Actuellement Urbanisée	Partie Non Actuellement Urbanisée
Fort à très fort	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
Faible à moyen	Bleu	Bleu	Bleu	Bleu
Nul	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair

À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Conditions extrêmes	Espace	
	Espace Urbanisé	Espace Non Urbanisé
Fort accumulation et Fort écoulement	Rouge	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert clair	Vert clair
Faible accumulation	Vert clair	Vert clair
Très faible accumulation	Vert clair	Vert clair



Sources : COREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©DTM 62, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2023, communes de la CCT2C, BRCC



Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

PLAN
REGLÉMENTAIRE
C-7

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

FERQUES

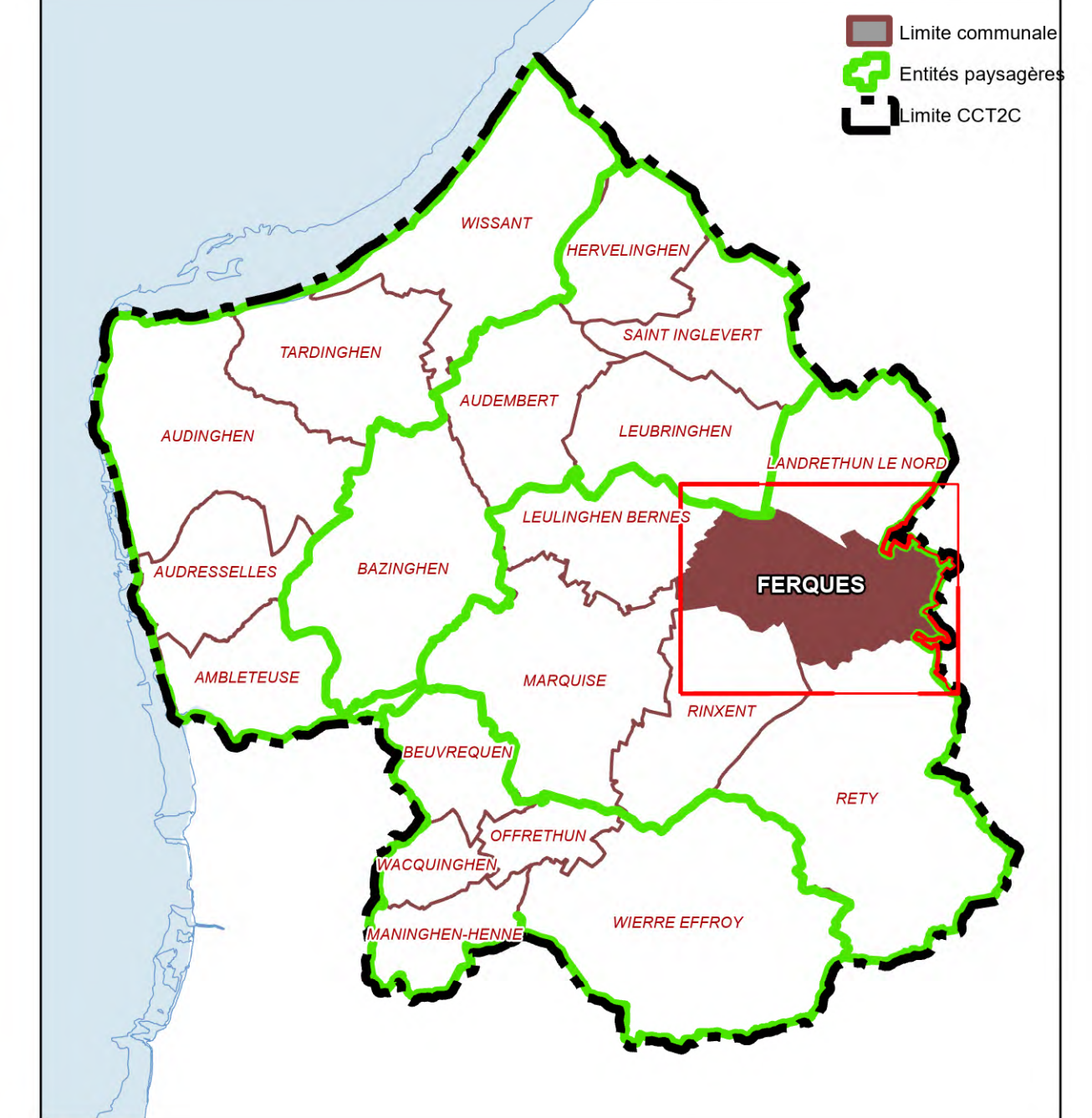
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de la Terre
des 2 caps du 11 juin 2020 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.



APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRÊT DE PROJET : 19 juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 septembre 2024
APPROBATION : 11 juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C 1/100 000 ème



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa effondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa effondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

- INFORMATIONS DE FOND DE PLAN**
- Bâti Cadastre
 - Bâti non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Limitaires divers

Zonage du PPRL

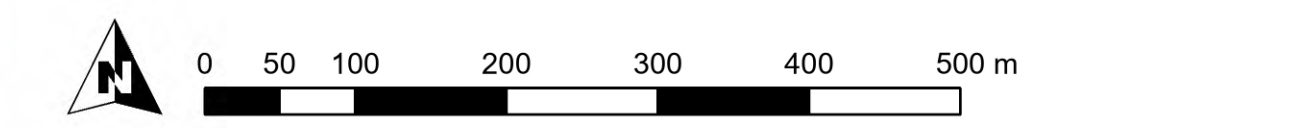
Aléa	Aléa de référence	Aléa 2100	Partie Actuellement Urbaine	Enjeux	Partie Non Actuellement Urbaine
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé
Faible à moyen	Faible à moyen	Faible à moyen	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Nul	Nul	Nul	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé

A ce zonage s'ajoutent les bandes de préservation suivante :

- pour les sites de nature et de paysage
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace Non Urbain	Espace Urbain
Conditions extrêmes	Vert foncé	Vert foncé
Fortes accumulations et fort écoulement	Vert foncé	Vert foncé
Accumulations moyennes et écoulement	Vert foncé	Vert foncé
Faibles accumulations	Vert foncé	Vert foncé
Très faibles accumulations	Vert foncé	Vert foncé



Sources : ©DREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©DDTM 62, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2024, communes de la CCT2C, BDCC

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-8

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
HERVELINGHEN



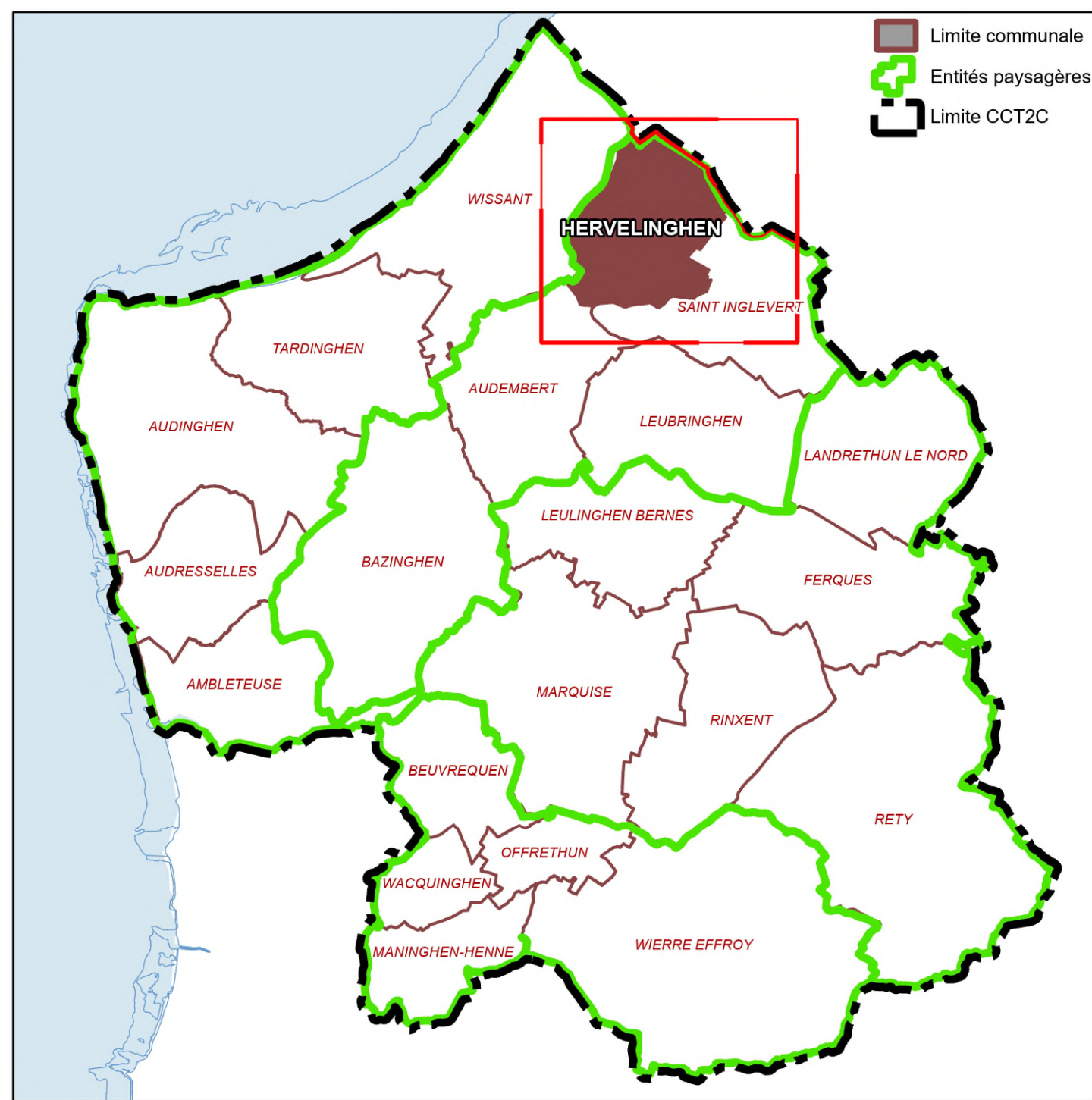
APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019



MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : Approuvé le 11 Juin 2025
• Modification simplifiée n°1 : Approuvé le 11 Mars 2026

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :

ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

Installation classée pour l'environnement
▲ ICPEa
● Autre exploitation agricoles (dont RSD)

Aléa minier

● Puits de mine
Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AM)
Zone d'aléa d'affondrement localisé fort (AF)
Zone d'aléa de glissement de terrain faible (AG)
Zone d'aléa de tassement faible (AT)

Autre

Terrain remblayé impropre à la construction

Site pollué

● BASIAS
● BASOL

Aléa retrait-gonflement des argiles

Aléa fort

Aléa moyen

Aléa faible

Aléa très faible

Aléa très très faible

Aléa très très très faible

Aléa très très très très faible

Aléa très très très très très faible

Aléa très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très très très très très très très très très très très très très très très très très très très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

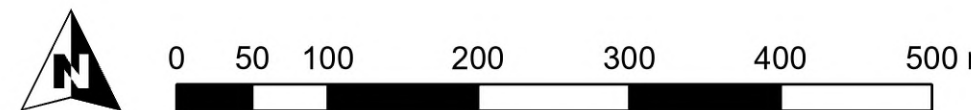
Aléa très faible

Aléa très faible

Aléa très faible

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

Bâti Cadastre
Bâti non présent sur le cadastre
Parcelle Cadastre
Limite communale
Contours de la Terre des 2 Caps
Hydrographie
Cimetière
Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
Lignes divers



Sources : GOREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©ODTM 02, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2025, communes de la CCT2C, BRCC

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-9

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

LANDRETHUN LE NORD

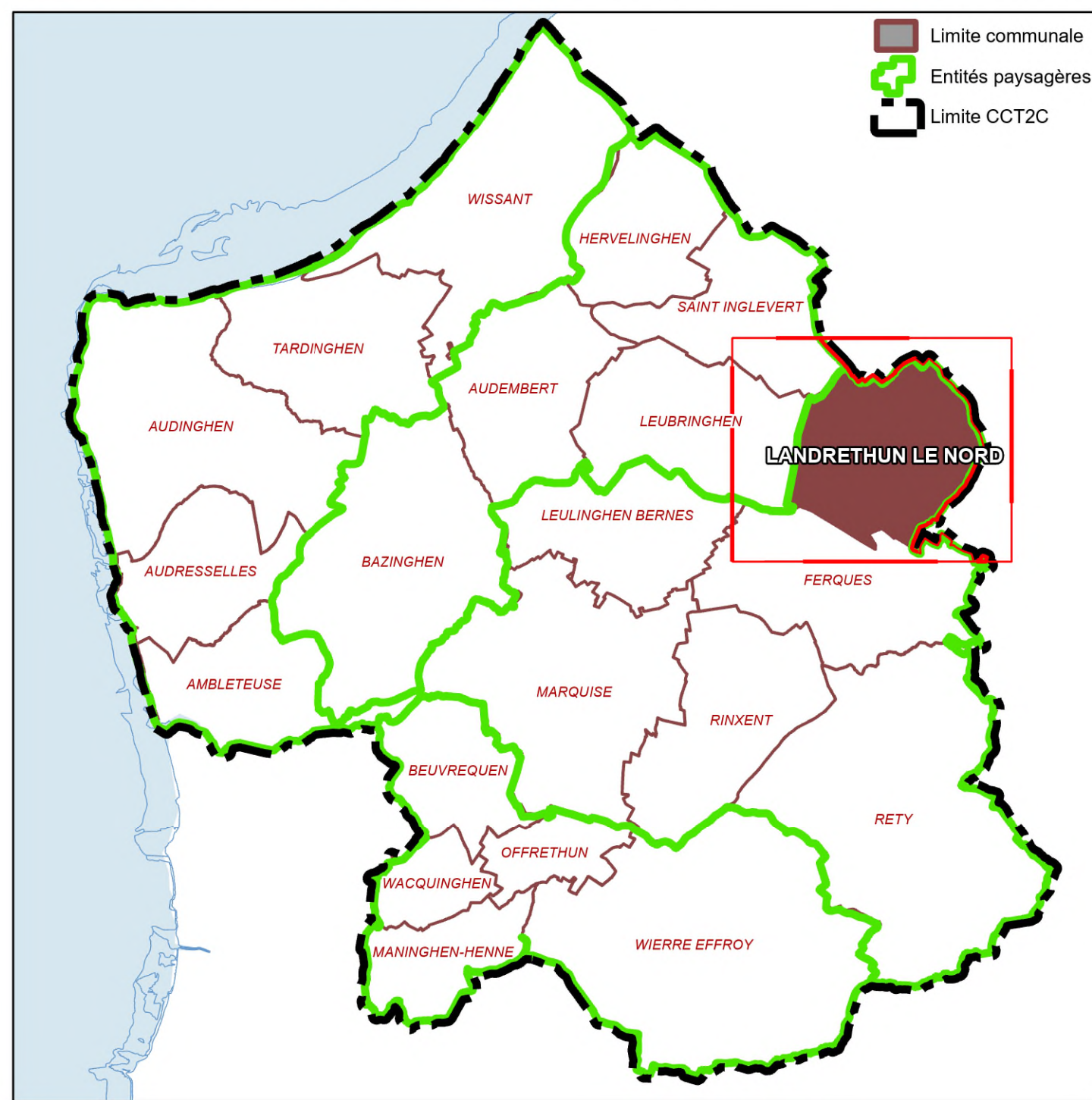


APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : Approuvé le 11 Juin 2025
• Modification simplifiée n°1 : Approuvé le 11 Mars 2026

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

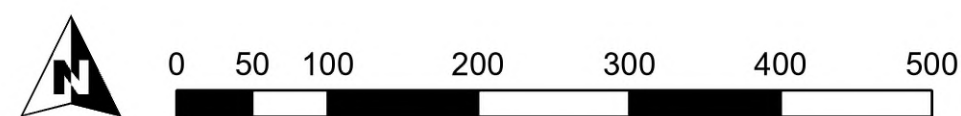
- Installation classée pour l'environnement**
- ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AM)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé fort (AF)
 - Zone d'aléa de glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

Zonage du PPRI des pieds de coteaux des waterings

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Cronifère, éolienne	Vert foncé	Rouge
Forêt accumulée et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Très faible accumulation	Vert clair	Bleu
Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus	Blanc	Blanc

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- Bâti Cadastre
- Bâti non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Linéaires divers



Sources : GOREAL Nord-Pas de Calais - AZI, GDOTM 02, PPRM du Boulonnais, GPRM, DGI cadastre numérisé 2025, communes de la CCT2C, BICO

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-10

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
LEUBRINGHEN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.



APPROBATION LE : 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 = 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :
ELEMENTS IDENTIFIES AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - ▨ Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AM)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé fort (AG)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé très fort (AT)
- Autre**
- ▨ Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa faible
- Cavité souterraine**
- ▨ Cavité souterraine
 - ▨ Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa très fort

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- ▨ Bât Cadastre
- Bât non présent sur le cadastre
- ▨ Parcelle Cadastre
- ▨ Limite communale
- ▨ Contours de la Terre des 2 Caps
- ▨ Hydrographie
- ▨ Cimetières
- ▨ Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
- ▨ Linéaires divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100		Espace	
	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort

À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace	
	Espace Non Urbanisé	Espace Urbanisé
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort à très fort



PLAN REGLEMENTAIRE C-11

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

LEULINGHEN BERNES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de la Terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U intercommunal.



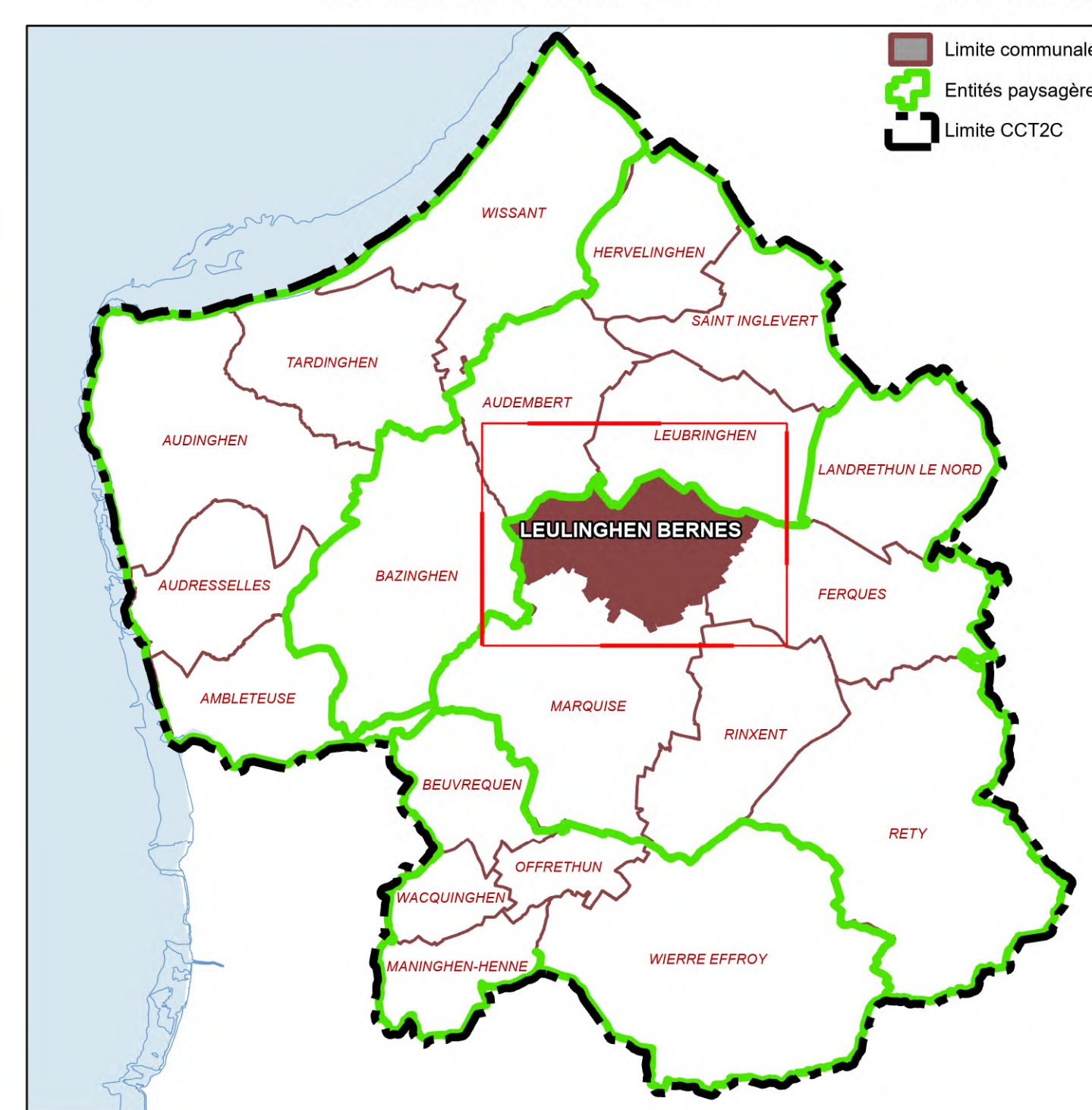
APPROBATION LE : 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019



MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRET DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRET DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende : ELEMENTS IDENTIFIES AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- Bâti Cadastre
- Bâti non présent sur le cadastre
- Parcelle Cadastre
- Limite communale
- Contours de la Terre des 2 Caps
- Hydrographie
- Cimetières
- Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
- Linéaires divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100	Emprise	Partie Actuellement Urbaine	Partie Non Actuellement Urbaine
Fort à très fort	Fort à très fort	Rouge	Rouge	Vert foncé
Fort à très fort	Fort à très fort	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé
Fort à très fort	Fort à très fort	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé
Fort à très fort	Fort à très fort	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé
Fort à très fort	Fort à très fort	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé

À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace Non Urbanisé	Espace Urbanisé
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert foncé	Rouge
Très faible accumulation	Vert foncé	Rouge



Sources : COREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©DOTM 02, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2023, communes de la CCT2C, BRCC

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-12

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
MANINGHEN-HENNE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.

Le Président
B. BOUQUET
F. BOULET

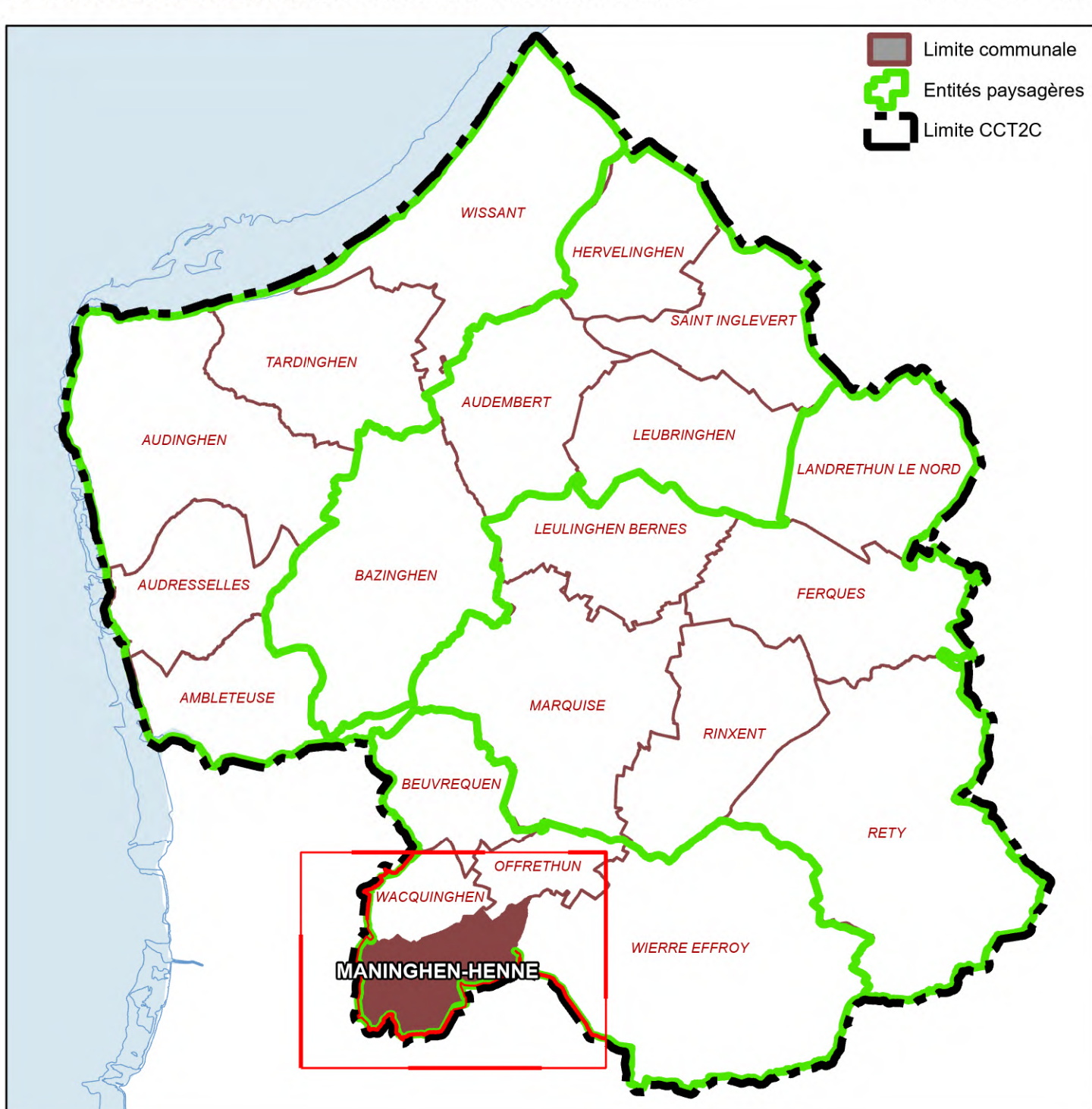
APPROBATION LE : 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRET DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRET DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement
 - ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Site pollué
 - BASIAS
 - BASOL
- Aléa minier
 - Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Aléa retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine
 - Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort
- Autre
 - Terrain remblayé impropre à la construction

- INFORMATIONS DE FOND DE PLAN
- Bât Cadastre
 - Bât non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Linéaires divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100	
	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Rouge	Rouge
Faible à moyen	Vert foncé	Vert foncé
Faible à moyen	Vert foncé	Vert foncé
Faible à moyen	Vert foncé	Vert foncé
Nul	Vert clair	Vert clair

À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace Urbanisé	
	Espace Non Urbanisé	Espace Urbanisé
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert foncé	Rouge
Très faible accumulation	Vert foncé	Rouge



PLAN REGLEMENTAIRE C-13

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

MARQUISE

Vo pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de la terre
des 2 caps du 13 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.

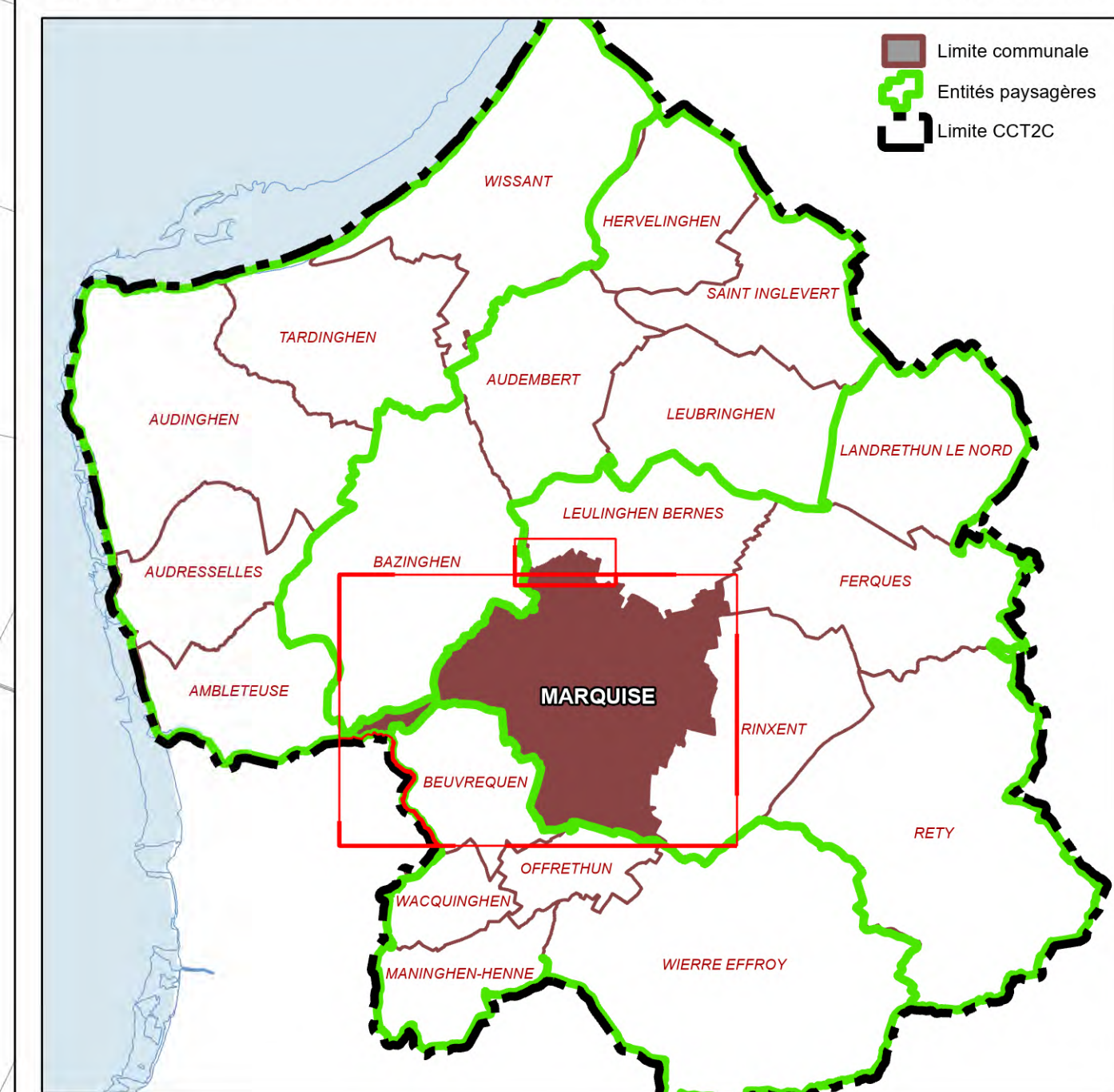


APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :

ELEMENTS IDENTIFIES AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**

 - ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**

 - Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**

 - Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**

 - BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**

 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavités souterraines**

 - Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**

 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

- #### INFORMATIONS DE FOND DE PLAN
- Bâti Cadastre
 - Bâti non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - CContours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Lineaires divers

Zonage du PPRL

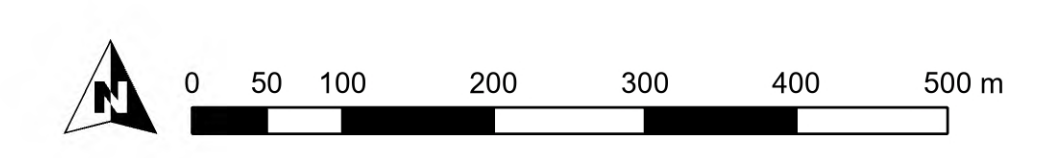
Aléa	Aléa 1/100	Aléa 1/1000	Aléa 1/5000
Fort à très fort	Rouge	Rouge	Rouge
Faible à moyen	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé
Faible à très fort	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé
Faible à moyen	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé

A ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivantes :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace Non Urbanisé	Espace Urbanisé
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Porte accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert foncé	Rouge



Sources: ©REAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©OTM 62, PPRM du Boulonnais.
©BRGM, DGI cadastre numérisé 2024, communes de la CCT2C, BDO

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-14

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
OFFRETHUN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de la terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U intercommunal.

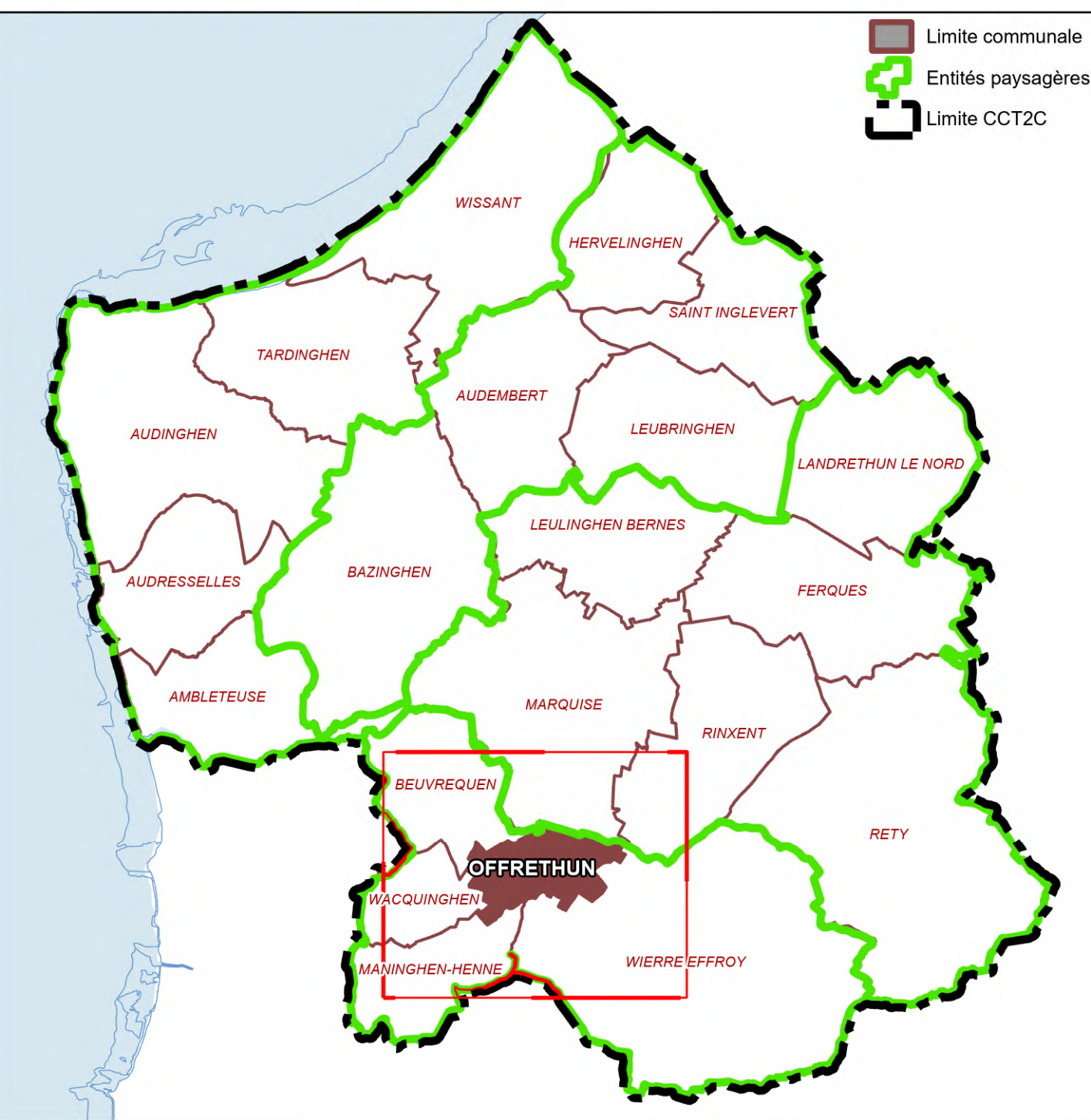


APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRET DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRET DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- Hydrographie
- Bâti non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Cimetières
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Linéaires divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100	
	Fort à très fort	Fort à très fort
Fort à très fort	Rouge	Rouge
Faible à moyen	Bleu	Vert foncé
Nul		Vert clair

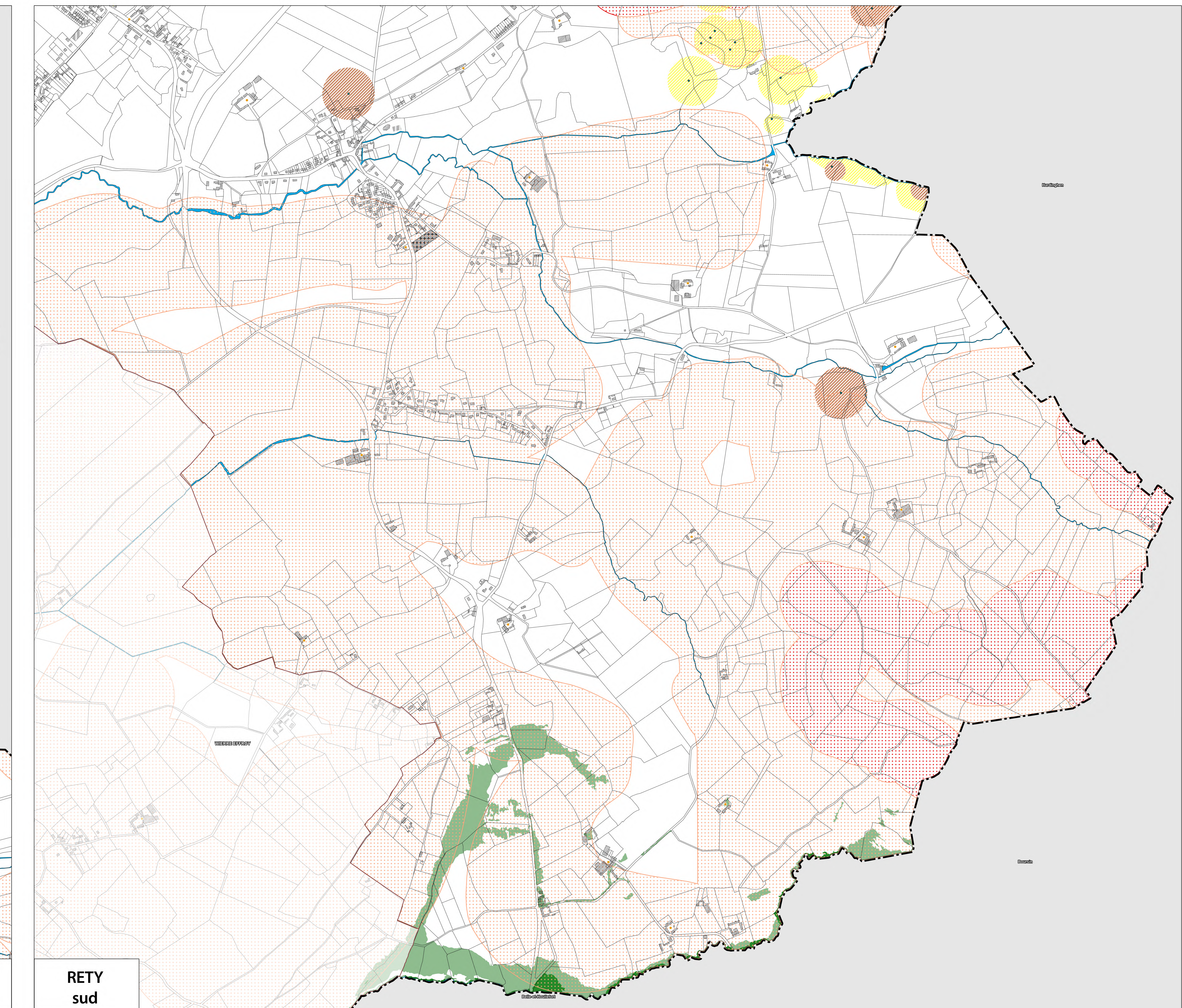
- À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :
- pour les sites de rupture et surverse
 - pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace	
	Espace Non Urbanisé	Espace Urbanisé
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert foncé	Rouge
Très faible accumulation	Vert foncé	Rouge



Sources : COREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©ODTM 02, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2023, communes de la CCT2C, BRCC



PLAN REGLEMENTAIRE C-16

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

RINXENT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La terre
des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U intercommunal.

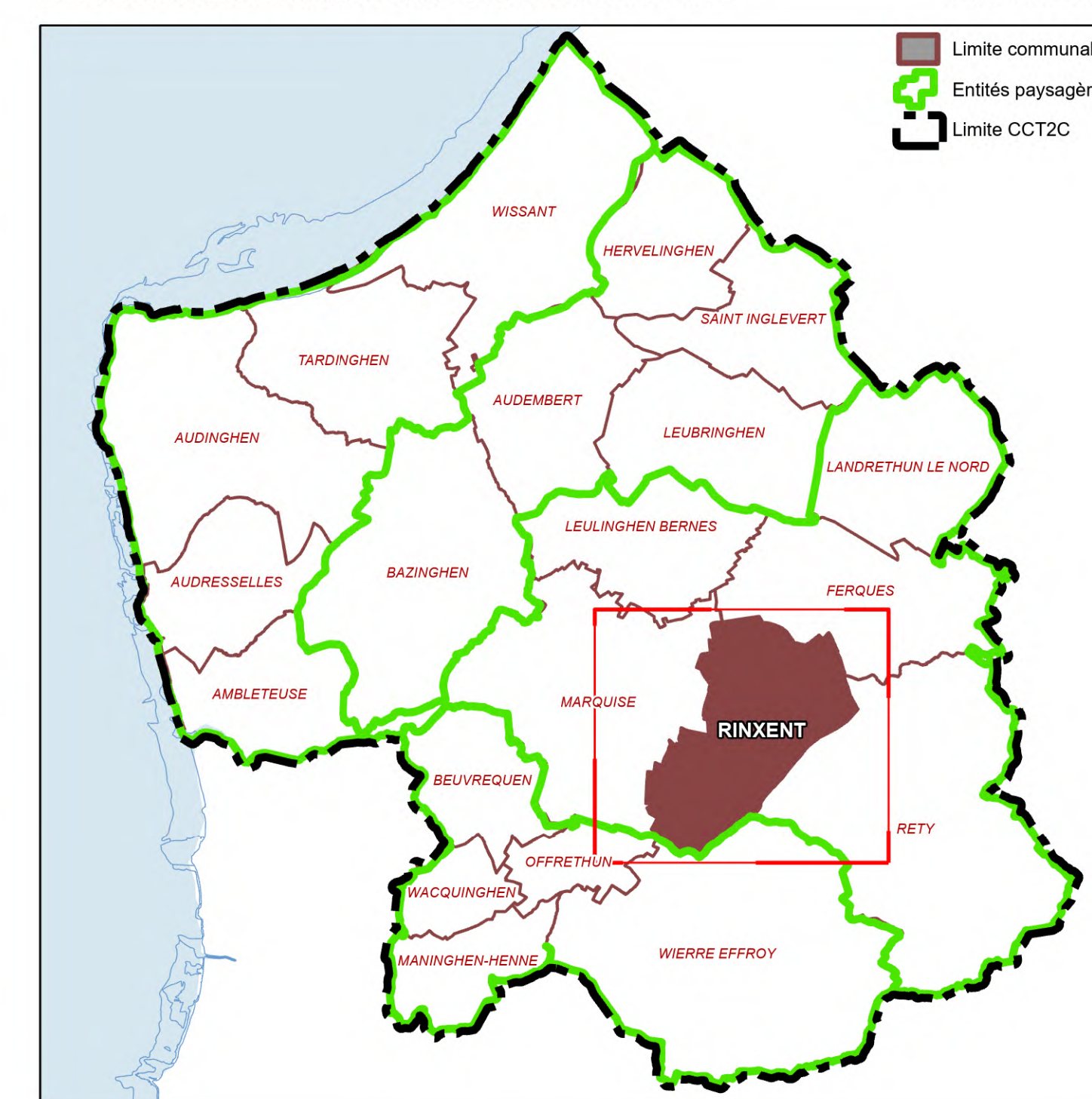
Le Président
Le maire
B.P. 80
62250
MARQUISE
F. BOULET

APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 = 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende : ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEA
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé fort (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- Bâti Cadastre
- Bâti non présent sur le cadastre
- Parcelle Cadastre
- Limite communale
- Contours de la Terre des 2 Caps
- Hydrographie
- Cimetières
- Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
- Linières divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100	
	Partie Actuellement Urbaine	Partie Non Actuellement Urbaine
Fort à très fort	Rouge	Vert foncé
Fort à moyen	Rouge	Vert foncé
Fort à moyen	Bleu	Vert foncé
Fort à moyen	Bleu	Vert foncé
Fort à moyen	Bleu	Vert foncé
Nul	Bleu	Vert foncé

A ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Espace	
	Espace Non Urbain	Espace Urbain
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Forte accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert foncé	Rouge
Très faible accumulation	Vert foncé	Rouge

0 50 100 200 300 400 500 m

Sources : ©DREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©DTM 62, PPRM du Boulonnais : ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2023, communes de la CCT2C, BDCC

PLAN
REGLEMENTAIRE
C-17

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
SAINT INGLEVERT

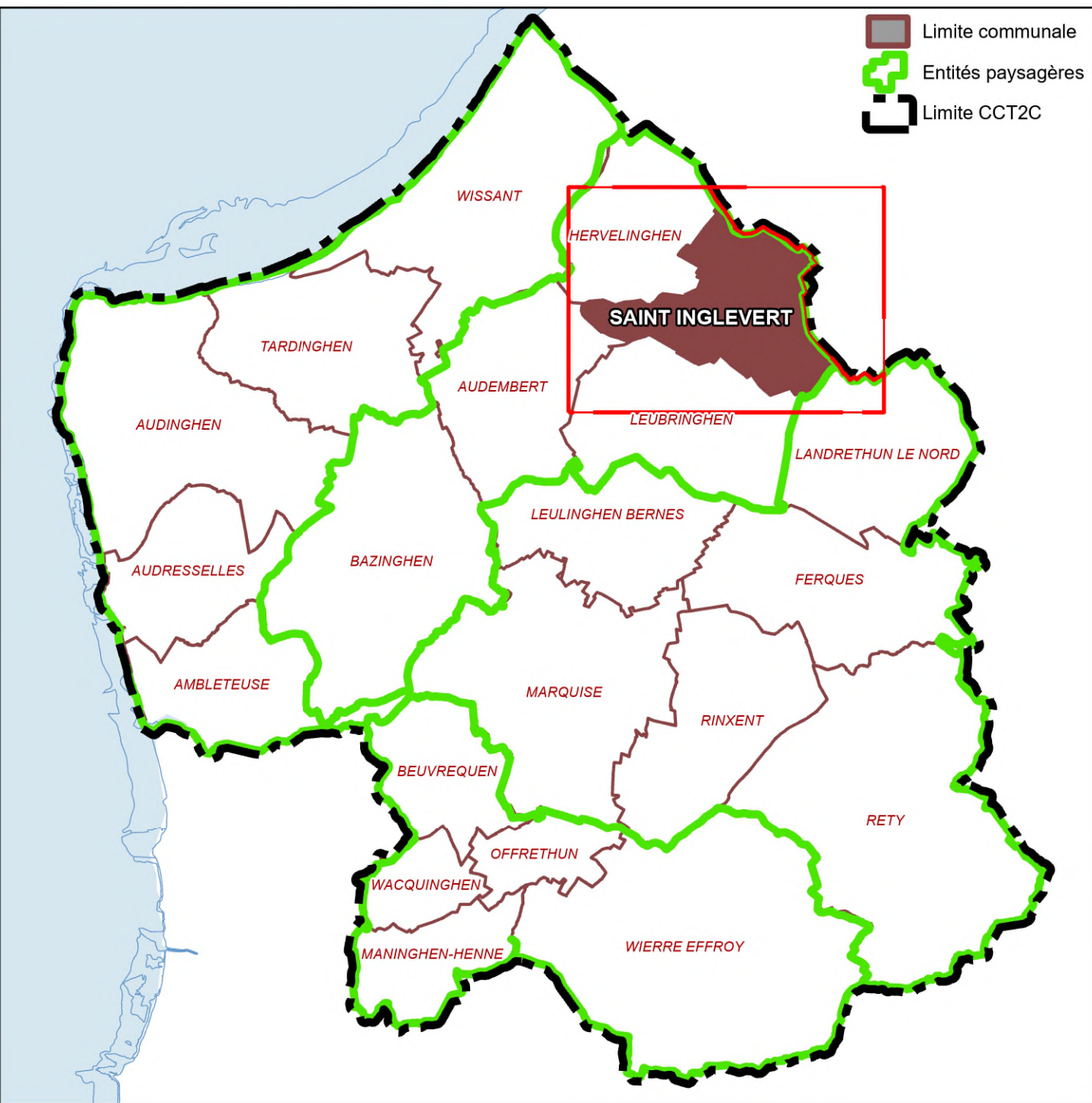


APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : Approuvé le 11 Juin 2025
• Modification simplifiée n°1 : Approuvé le 11 Mars 2026

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ▲ ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - ▨ Zone d'Aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - ▨ Zone d'Aléa d'effondrement localisé faible (AF)
 - ▨ Zone d'Aléa d'effondrement localisé moyen (AF)
 - ▨ Zone d'Aléa d'effondrement localisé fort (AF)
 - ▨ Zone d'Aléa d'effondrement localisé fort (AF)
 - ▨ Zone d'Aléa d'effondrement localisé fort (AF)
 - ▨ Zone d'Aléa d'effondrement localisé fort (AF)
- Autre**
- ▨ Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa faible
- Cavité souterraine**
- ▨ Cavité souterraine
 - ▨ Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa faible

Zonage du PPRI des pieds de coteaux des waterings

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Croniques extrêmes	Vert foncé	Rouge
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Ecoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Très faible accumulation	Vert clair	Bleu
Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus	Blanc	Blanc

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- ▨ Bâti Cadastre
- Bâti non présent sur le cadastre
- ▨ Parcelle Cadastre
- ▨ Limite communale
- ▨ Contours de la Terre des 2 Caps
- ▨ Hydrographie
- ▨ Cimetières
- ▨ Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
- ▨ Linéaires divers



Sources : DREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©ODTM 02, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, ICI cadastre numérisé 2025, communes de la CCT2C, BDCC

PLAN REGLEMENTAIRE C-18

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

TARDINGHEN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La Terre
des 2 Caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.



APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C



Légende : ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**

 - ▲ ICPEA
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)

Aléa minier

 - Puits de mine
 - ▨ Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'affondrement localisé fort (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'effondrement de terrain faible (AG)
 - ▨ Zone d'aléa d'effondrement de terrain moyen (AF)
 - ▨ Zone d'aléa d'effondrement de terrain fort (AF)

Autre

 - ▨ Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**

 - BASIAS
 - BASOL

Aléa retrait-gonflement des argiles

 - ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa faible

Cavité souterraine

 - ▨ Cavité souterraine
 - ▨ Emprise de protection régionale

Aléa inondation (AZI Slack)

 - ▨ Aléa fort
 - ▨ Aléa moyen
 - ▨ Aléa faible

INFORMATIONS DE FOND DE PLAN

- Bâtiment**

 - ▨ Bâtiment existant
 - ▨ Bâtiment non présent sur le cadastre
 - ▨ Parcelle Cadastre
 - ▨ Limite communale
 - ▨ Contours de la Terre des 2 Caps
- Hydrographie**

 - ▨ Hydrographie
 - ▨ Cimetières
 - ▨ Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - ▨ Linières divers

Zonage du PPRL

Aléa de référence	Aléa 2100	
	Partie Actuellement Urbaine	Partie Non Actuellement Urbaine
Fort à très fort	Rouge	Rouge
Fort à moyen	Rouge	Rouge
Fort à très fort	Bleu	Vert foncé
Fort à moyen	Bleu	Vert foncé
Fort à très fort	Bleu	Vert clair
Fort à moyen	Bleu	Vert clair
Nul		

À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Conditions extrêmes	Espace	
	Espace Non Urbain	Espace Urbain
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert foncé	Rouge
Faible accumulation	Vert foncé	Rouge
Très faible accumulation	Vert clair	Bleu



PLAN
REGLEMENTAIRE
C-19

Aléas, risques et nuisances
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
WACQUINGHEN

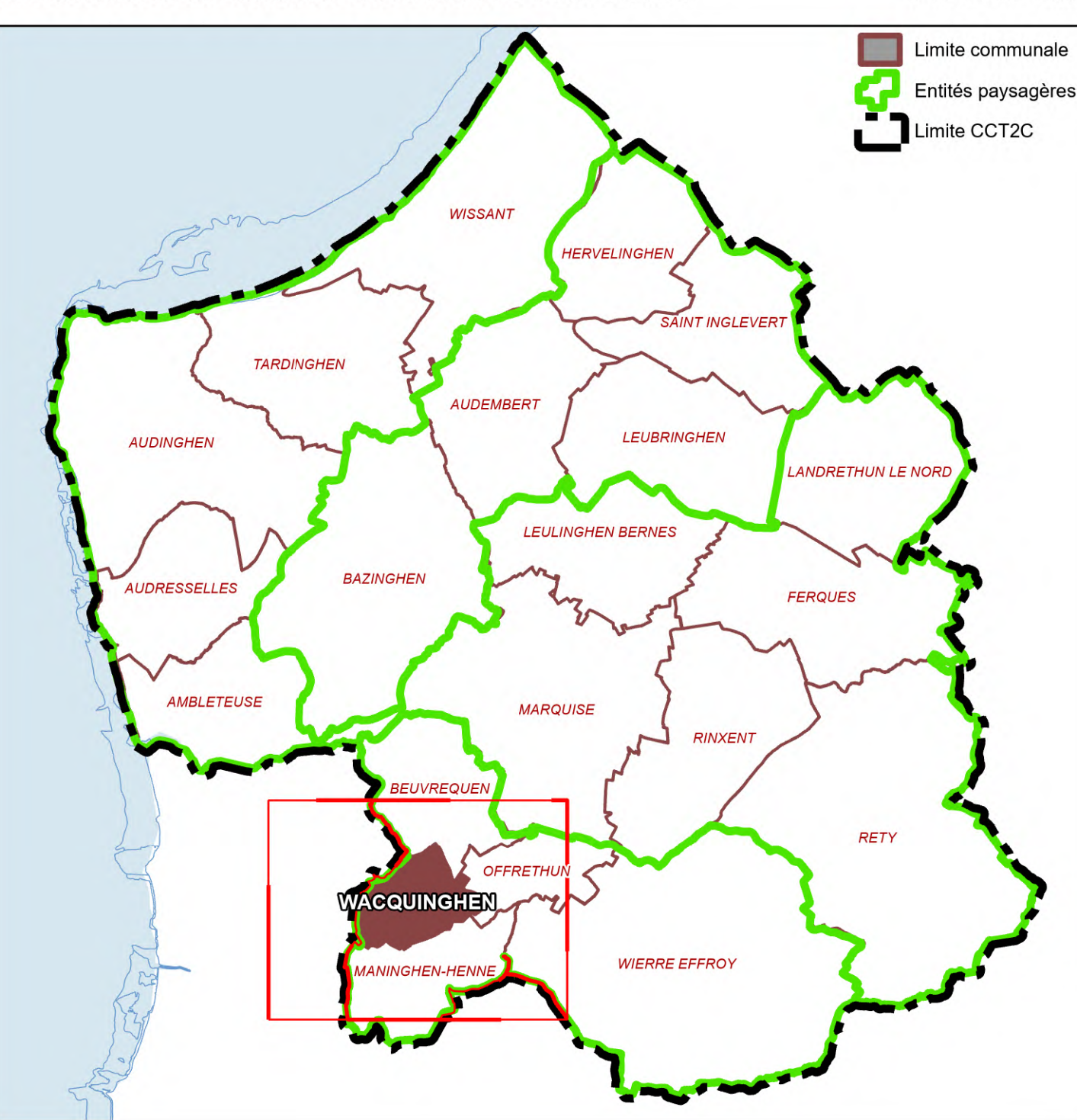
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 caps du 11 juin 2025 approuvant la révision du P.L.U intercommunal.



APPROBATION LE : 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 = 1er ARRET DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRET DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C



Légende :
ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ICPEa
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléa minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'affondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléa retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléa inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

- INFORMATIONS DE FOND DE PLAN**
- Bâti Cadastre
 - Bâti non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetières
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Linéaires divers

Aléa de référence	Aléa 2100		Engins	
	Fort à très fort	Fort à très fort	Partie Actuellement Urbanisée	Partie Non Actuellement Urbanisée
Fort à très fort	Rouge	Rouge		
Faible à moyen	Bleu	Bleu		
Faible à moyen				
Nul				

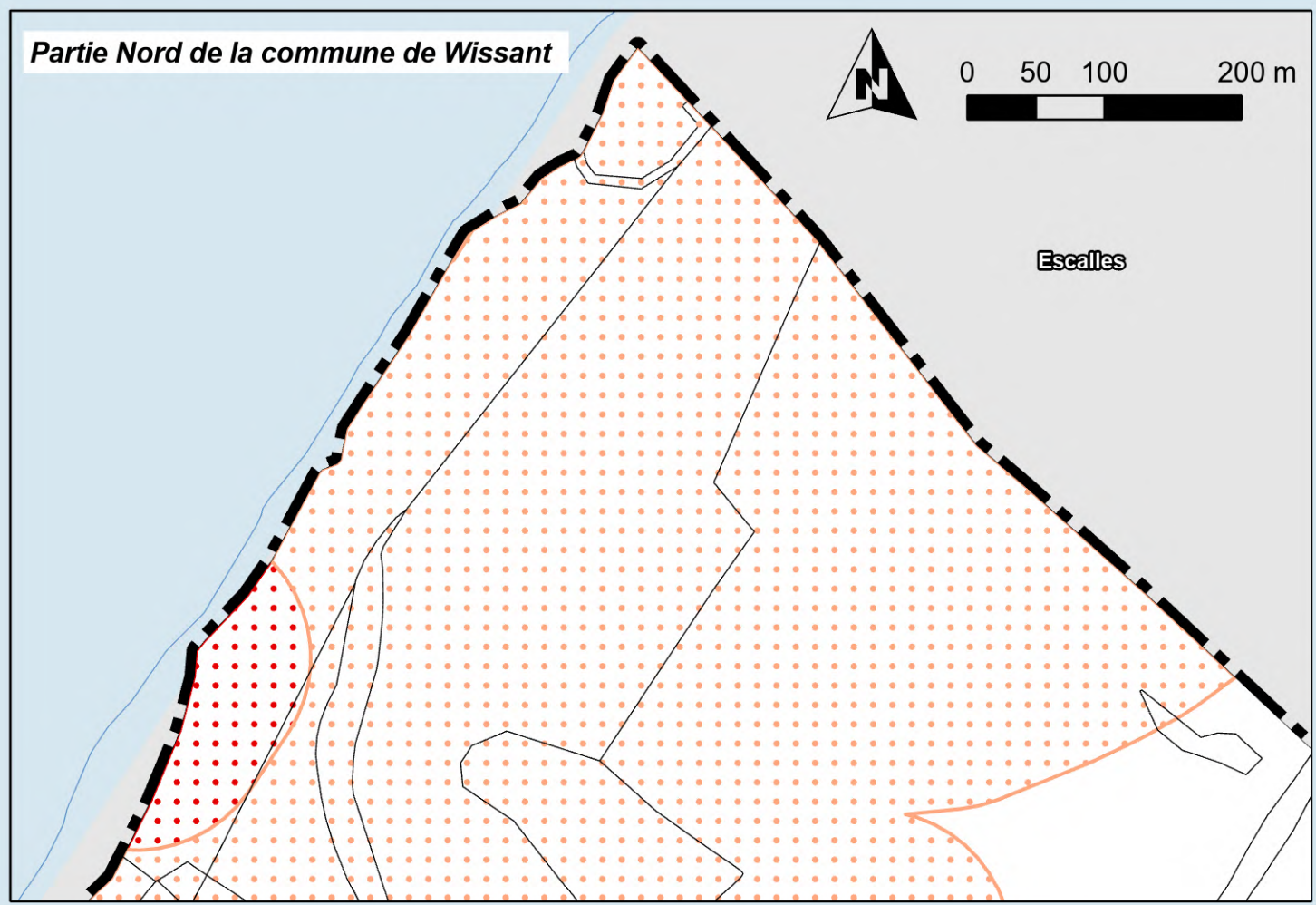
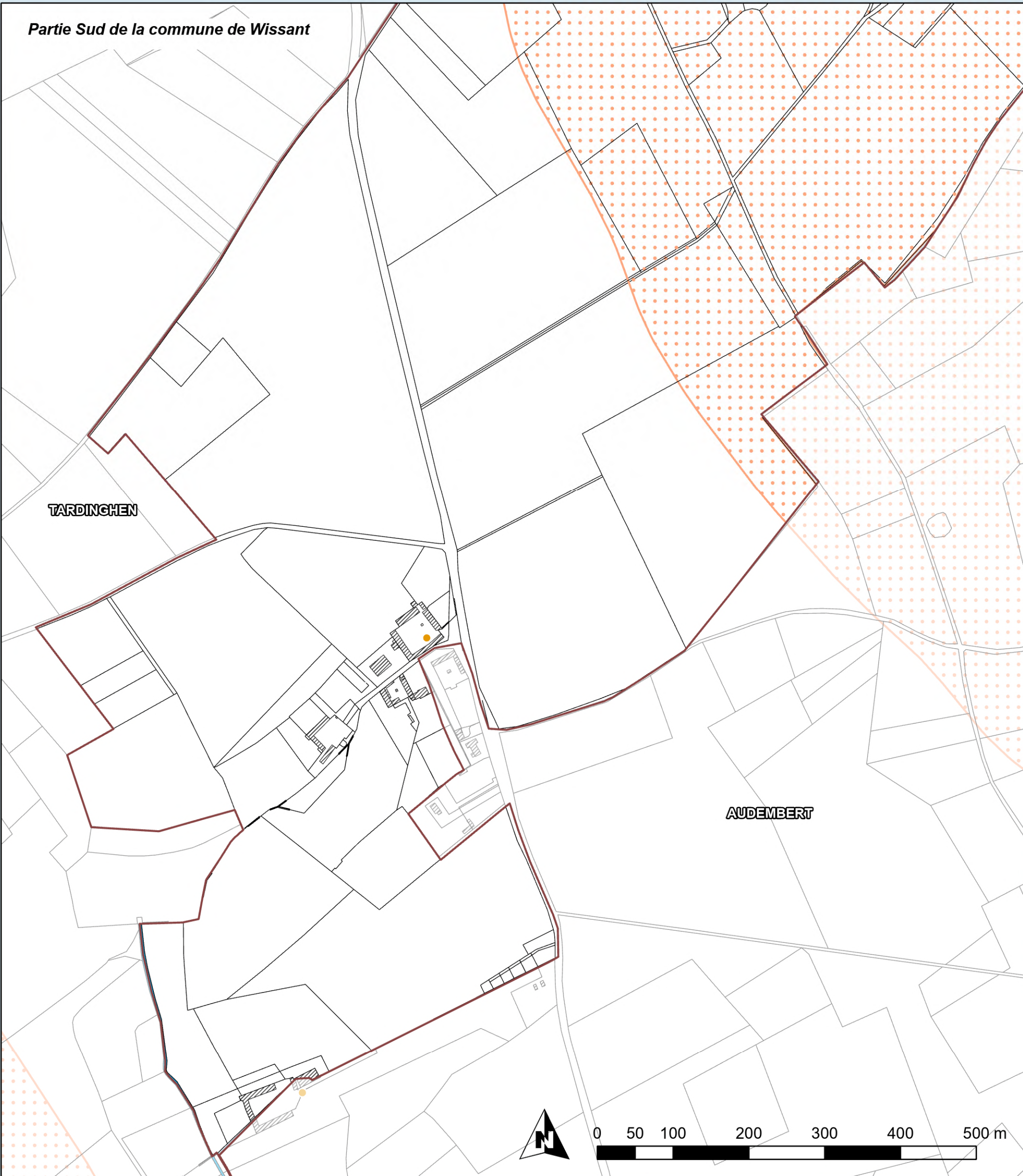
À ce zonage s'ajoute les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de rupture et surverse
- pour les sites de franchissement

Conditions extrêmes	Espace Urbanisé		Espace Urbain	
	Fort accumulation et Fort écoulement	Fort accumulation et Fort écoulement	Fort accumulation et Fort écoulement	Fort accumulation et Fort écoulement
Fort accumulation et Fort écoulement				
Faible accumulation				
Très faible accumulation				



Sources : COREAL Nord-Pas de Calais - AZI, ©DOTM 62, PPRM du Boulonnais, ©BRGM, DGI cadastre numérisé 2023, communes de la CCT2C, BRCC



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

**PLAN
REGLEMENTAIRE
C-2**

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

WISSANT

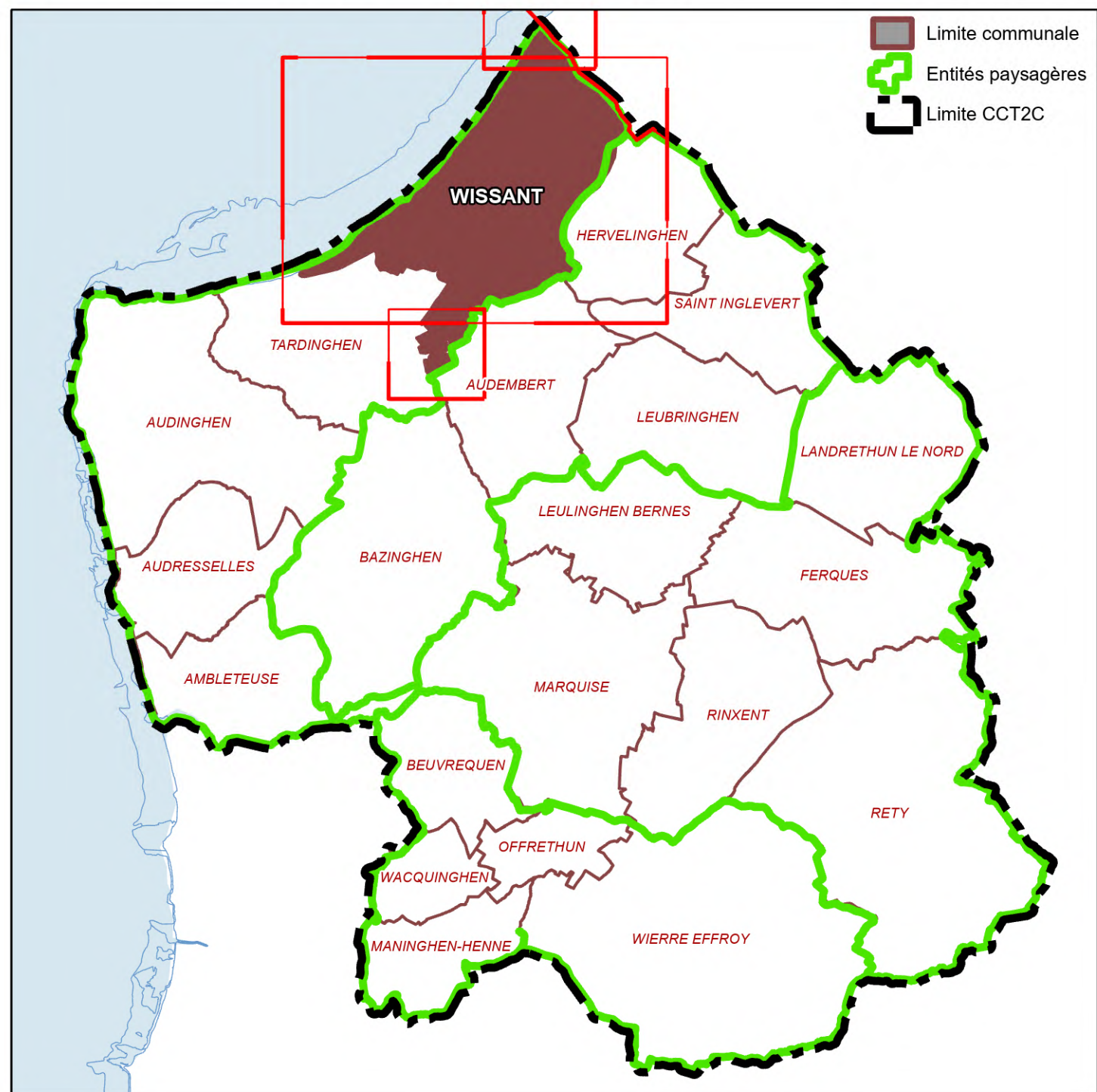
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de la Communauté de Communes de la Terre des 2 caps du 13 juin 2025 approuvant la révision du P.L.U. intercommunal.

Le Président
Le Syndic
F. BOULET

APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019

MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 : 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
• 2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C 1/100 000 ème



Légende :
ELEMENTS IDENTIFIES AU TITRE DES ARTICLES R.151-31 ET R.151-34 DU CODE DE L'URBANISME

- Installation classée pour l'environnement**
- ICPEA
 - Autre exploitation agricoles (dont RSD)
- Aléas minier**
- Puits de mine
 - Zone d'aléa d'émission de gaz de mine faible (AG)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé faible (AF)
 - Zone d'aléa d'effondrement localisé moyen (AF)
 - Zone d'aléa glissement de terrain faible (AG)
 - Zone d'aléa tassement faible (AT)
- Autre**
- Terrain remblayé impropre à la construction
- Site pollué**
- BASIAS
 - BASOL
- Aléas retrait-gonflement des argiles**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
- Cavité souterraine**
- Cavité souterraine
 - Emprise de protection régionale
- Aléas inondation (AZI Slack)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa très fort

- INFORMATIONS DE FOND DE PLAN**
- Bât Cadastre
 - Bât non présent sur le cadastre
 - Parcelle Cadastre
 - Limite communale
 - Contours de la Terre des 2 Caps
 - Hydrographie
 - Cimetière
 - Aéroport, aérodrome, stade, équipement sportif
 - Limites divers

Zonage du PPRL

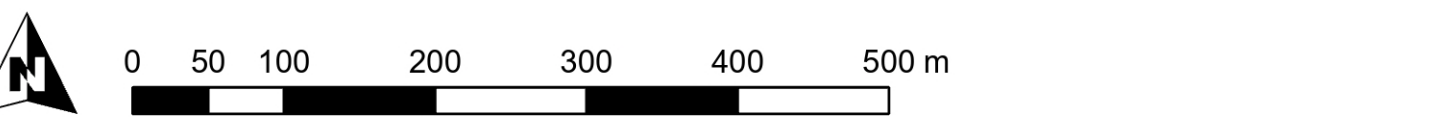
Aléa de référence	Aléa 2003	Exposé	Partie Subdivisée (Libre)	Partie Non Subdivisée (Libre)
Fort à très fort	Fort à très fort	Fort	Fort	Fort
Faible à moyen	Faible à moyen	Faible à moyen	Faible à moyen	Faible à moyen
Faible à très fort	Faible à très fort	Faible à très fort	Faible à très fort	Faible à très fort
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

À ce zonage s'ajoutent les bandes de précaution suivante :

- pour les sites de nature et services
- pour les sites de franchissement

Zonage du PPRI (Wimereux)

Aléa de référence	Exposé Non Urbanisé	Exposé Urbanisé
Conditions extrêmes	Extrême	Extrême
Fortes accumulations et fort écoulement	Fort	Fort
Accumulations moyennes et écoulement	Moyen	Moyen
Faibles accumulations	Faible	Faible
Très faibles accumulations	Très faible	Très faible



Sources : EDREAL Nord-Pas de Calais - AZI, RDTM 62, PPRM du Boulonnais, BRGM, DGI cadastre numérisé 2023, communes de la CCT2C, BRCC